

Les services correctionnels pour les jeunes, 2010-2011

Diffusé à 8:30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 11 octobre 2012

Au cours d'une journée typique en 2010-2011, environ 14 800 jeunes de 12 à 17 ans se trouvaient sous la surveillance du système correctionnel au Canada. Un peu plus de 13 300 (90 %) de ces jeunes étaient sous surveillance correctionnelle dans la collectivité, généralement en probation. Les 1 500 jeunes restants (10 %) étaient placés sous garde.

Le taux de jeunes sous surveillance correctionnelle pour chaque tranche de 10 000 jeunes de 12 à 17 ans suit une tendance générale à la baisse depuis quelques années. Le taux noté en 2010-2011 était de 6 % inférieur à celui enregistré en 2009-2010 et de 12 % inférieur à celui inscrit cinq ans auparavant.

Le nombre de jeunes en détention provisoire en attente de leur procès ou du prononcé de leur sentence a dépassé le nombre de jeunes en détention après condamnation pour une quatrième année consécutive. Parmi les 1 500 jeunes sous garde en 2010-2011, 54 % (820 jeunes) étaient en détention provisoire, alors que 44 % étaient en détention après condamnation.

Entre 2009-2010 et 2010-2011, le taux de jeunes sous surveillance dans la collectivité a diminué de 6 %, alors que le taux de jeunes en détention après condamnation et le taux de jeunes en détention provisoire ont tous les deux reculé de 5 %.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article de [Juristat](#) dans lequel on examine les renseignements de 2010-2011 sur les jeunes âgés de 12 à 17 ans (au moment de l'infraction) qui étaient placés sous garde et ceux qui purgeaient une peine sous surveillance dans la collectivité au Canada. Les données sur les jeunes sous garde représentent le compte quotidien moyen des jeunes se trouvant dans un établissement correctionnel au cours d'une journée typique. Ces données diffèrent de celles du Recensement qui ont été publiées le 19 septembre 2012 et qui représentaient le nombre de jeunes qui, le 10 mai 2011, se trouvaient dans un établissement correctionnel pour une période minimale de six mois. Les jeunes se trouvant dans un établissement correctionnel pour une période de moins de six mois ont été dénombrés en fonction de leur lieu de résidence habituel.

Les données proviennent de trois sources : l'Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes, la composante sur les jeunes de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels, et le Rapport sur les indicateurs clés des services correctionnels pour les jeunes. L'analyse tient compte des différences entre les secteurs de compétence déclarants, lesquels varient selon l'élément de données examiné. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la couverture, consultez l'article de [Juristat](#).



Tableau 1
Comptes moyens des jeunes sous surveillance correctionnelle, Canada

| | 2010-2011 | | Variation du taux en pourcentage entre 2009-2010 et 2010-2011 ² |
|---|---------------|-------------------|--|
| | nombre | taux ¹ | |
| Total des services correctionnels^{3, 4} | 14 820 | 79 | -6 |
| Placement sous garde ³ | | | |
| Détention provisoire | 820 | 4 | -5 |
| Détention après condamnation | 669 | 3 | -5 |
| Garde en milieu fermé | 352 | 2 | -3 |
| Garde en milieu ouvert | 317 | 2 | -7 |
| Détention provisoire sous la surveillance du directeur provincial | 16 | 0 | -6 |
| Total du placement sous garde | 1 505 | 8 | -5 |
| Surveillance dans la collectivité ^{3, 4} | | | |
| Probation | 12 141 | 65 | -6 |
| Programme d'assistance et de surveillance intensives | 425 | 2 | -0 |
| Ordonnance différée de placement sous garde et de surveillance | 422 | 2 | -4 |
| Partie communautaire d'une ordonnance de garde et de surveillance | 328 | 2 | -17 |
| Total de la surveillance dans la collectivité | 13 315 | 71 | -6 |

1. Les taux sont calculés pour 10 000 jeunes de 12 à 17 ans.

2. La variation du taux en pourcentage entre 2009-2010 et 2010-2011 pour la surveillance dans la collectivité et le total des services correctionnels exclut la Nouvelle-Écosse et le Québec.

3. Exclut les données du Québec.

4. Exclut les données sur la surveillance dans la collectivité de la Nouvelle-Écosse.

Note(s) : Les comptes sont fondés sur le nombre moyen de jeunes sous surveillance correctionnelle au cours d'une journée typique. En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des chiffres ne corresponde pas au total.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3313 et 3323.

L'article de *Juristat* : « [Statistiques sur les services correctionnels pour les jeunes au Canada, 2010-2011](#) » (85-002-X, gratuit) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*. Pour obtenir des renseignements sur les services correctionnels pour les adultes, consultez l'article « [Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes au Canada, 2010-2011](#) ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre de contact national de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).